

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . . . 18 fr. 50 c. Poste, 24 fr. 50 c.  
Six mois, — . . . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 13 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal, 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

au BUREAU du JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

Quoique rien ne soit encore bien connu des intentions de l'Empereur au sujet de la succession de M. Mocquard, nous croyons pouvoir affirmer que la mort de ce confident intime va amener de grands changements dans l'entourage de S. M. On parle plus que jamais de la rentrée aux affaires du comte Walewski avec le titre de ministre de la maison de l'Empereur. Il aurait dans ses attributions le *Moniteur*, aujourd'hui dépendant du ministère d'Etat, et les théâtres, placés, comme on sait, sous la haute juridiction du maréchal Vaillant, ministre des beaux-arts. Quant au service particulier du cabinet impérial, il serait remanié en ce sens que le cabinet militaire recevrait une partie des attributions que réunissait le bureau de M. Mocquard. Ce serait alors le colonel Favé qui en aurait la direction, et le cabinet politique aurait aussi une direction à part. Il en serait donc tout-à-fait de M. Mocquard comme de M. Billault, l'un et l'autre faisant disparaître avec eux le système, ici confidentiel, là politique, dont ils étaient, la cheville ouvrière. Pour terminer sur la maison de l'Empereur, on nous écrit que M. le comte Bacciochi est gravement malade.

On écrit de Paris à l'*Indépendance belge* : « Le nouveau bureau de la presse est enfin constitué au ministère de l'intérieur. M. Giraudeau, actuellement sous-chef, je crois, au

cabinet du ministère d'Etat, devient chef du service de la presse, à la place de M. Piras, qui passe inspecteur général des établissements de bienfaisance de cette ville, situation laissée vacante par M. de Watteville, qui a été prendre la direction de l'hospice des jeunes aveugles.

« MM. Reboul et de Meynard quittent le ministère de l'intérieur, et d'honorables compensations leur sont à coup sûr réservées. Quant à M. Giraudeau, qui va être chargé désormais de rapports de l'administration avec les journaux, voici ses antécédents : il était à Marseille auprès de M. de Maupas ; M. Billault l'appela au ministère d'Etat, où il est resté, lorsque M. Rouher fut chargé par l'Empereur de ce département ministériel. M. Giraudeau a publié une petite brochure qui a produit un certain effet : *Lettres d'un électeur de Château-Thierry*. Le choix de M. Giraudeau va donner lieu sans doute à cette supposition que la presse pourrait passer plus tard dans les attributions du ministère d'Etat ; je crois qu'il n'y aurait rien de fondé dans ce bruit. »

La *Correspondance provinciale* de Berlin dit, à propos du bruit d'une cession du nord du Sleswig, que la Prusse ne se prêtera jamais à aucune démarche tendant à remettre en question la solution donnée aux affaires du Sleswig-Holstein.

L'organe semi-officiel rappelle que la politique constante du gouvernement prussien, depuis la rupture de la conférence de Londres, a eu pour base l'union du Sleswig et du Holstein. Il ajoute que la Prusse ne s'appuie pas spécialement sur ses droits de succession,

mais que, dans la mesure où ces droits peuvent être pris en considération, elle est également autorisée à demander qu'on soumette les siens à un examen approfondi.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* publie un article qui attaque violemment les prétentions du duc d'Augustenbourg.

On est d'avis, à Saint-Petersbourg, que la Russie ne mettrait aucun obstacle aux tendances annexionnistes de la Prusse.

Le roi de Danemark, après avoir recueilli, dans son voyage à travers le Jutland, les témoignages d'un dévouement que le malheur n'a pas un seul instant altéré dans le cœur des fidèles Jutlandais, vient de rentrer à Copenhague.

Les mesures violentes dont les couvents polonais viennent d'être l'objet sont désignées par les journaux russes sous la dénomination de « réforme monastique. »

La façon dont elle a été opérée n'est pas dans les mœurs de notre temps. En supposant que le gouvernement russe ait jugé nécessaire de limiter le chiffre des religieux, on ne comprend pas ce qui l'a engagé à prendre cette mesure si brusquement et à minuit. Le prince Tcherkaski est allé lui-même réveiller en sursaut de pauvres sœurs de charité qui dormaient paisiblement, et qui ont été enlevées et emmenées comme des criminelles.

Il est aujourd'hui avéré que le général Mouravieff n'a pas exilé moins de cent cinquante mille individus.

Dans toute la Lithuanie, il ne reste plus que sept propriétaires polonais ; il y a deux ans, ils étaient 637.

Il paraît que la Prusse n'est pas disposée à traiter plus charitablement que la Russie les religieux des couvents supprimés en Pologne, qui ont été expulsés de leur pays. Un journal de Berlin annonce en effet que le gouvernement prussien a pris des mesures pour les empêcher de s'établir sur son territoire, sous prétexte qu'ils pourraient y ourdir des menées secrètes.

La question relative à l'insurrection de Saint-Domingue a fait éclater une crise ministérielle à Madrid. *Las Noticias* assurent que le gouvernement anglais aurait reconnu aux rebelles la qualité de belligérants, et que le ministère Narvaez a présenté sa démission.

Si cette nouvelle se confirme, le cabinet Narvaez aura vécu à peine l'espace de quelques semaines.

**OURAGAN A MASULIPATAM.**

La télégraphie électrique nous apprenait, la semaine dernière, qu'un ouragan terrible s'était déchaîné sur la côte orientale de l'Inde, que quelques milliers de personnes avaient péri, et que la ville anglaise de Masulipatam avait été couverte par les eaux. Voici sur ce nouveau désastre des détails que nous empruntons à une lettre particulière de Masulipatam, en date du 4 novembre :

« Pendant la nuit du 1<sup>er</sup> courant, un cyclone épouvantable s'est abattu sur notre ville. A dix heures, le cri : « la mer va nous engloutir ! »

**FEUILLETON. 11**

**LA DYNASTIE DES FOUCHARD.**

(Suite.)

XVII.

Dès le soir du dîner Foucharde, M. Dusseaux, rentré chez lui fort préoccupé de l'émotion singulière dont il avait surpris la trace sur le visage de Marie et sur celui d'Armand, craignant qu'il ne se fût borné entre les deux jeunes gens à un attachement dont l'issue ne pouvait guère être heureuse à cause de la grande disproportion de fortune, M. Dusseaux interrogea son fils avec une douceur pleine d'émotion paternel. Armand ne cacha rien, il n'avait rien à cacher ; tout était pur et loyal dans son cœur, ce n'était pas héritage Méchigneau, mais Marie Soyér qu'il aimait. — Mon pauvre ami, dit M. Dusseaux, la confiance faite, je ne puis te blâmer, mais je te plains. Il y a quelques années, dans la situation où nous étions, tu te fusses attaché fortement à une jeune fille bien née, bien élevée, mais pauvre ; j'aurais peut-être essayé de te mettre à l'épreuve ; mon con-

sentement ne t'eût jamais fait défaut à la fin. Aujourd'hui, devons-nous attendre qu'on nous traite de la même façon ? hélas ! tu connais Mlle Chevert, sa bizarrerie, ses caprices, son mépris affiché pour les hommes ; et, par-dessus le marché, nous sommes brouillés avec elle. Que veux-tu faire ? voyons, ne pourrais-tu dominer cette affection malheureuse ?

— Je puis la dominer, mon père, répondit Armand, comme je l'ai dominée jusqu'ici : je puis attendre. Mais renoncer à Marie !... la tromper ou en être trompé !... elle a ma vie, j'ai sa parole, nous attendrons. D'ailleurs avons-nous absolument besoin de Mlle Chevert ? Marie est libre....

— Ah ! prends garde, mon cher Armand, nous voici sur un terrain dangereux. Oui, sans doute, Marie est libre : en renonçant à la fortune de sa tante elle peut parfaitement disposer de sa main. Mais, dis-moi, qu'auras-tu à lui donner en retour d'un pareil sacrifice ? — ton amour ? — Eh ! mon ami, l'amour est un feu qui brûle bien vite ordinairement ; à sa lueur tout est beau, quand il s'éteint la triste réalité apparaît. Si on a tout donné pour l'amour, il faut que l'amour subsiste, autrement tout se trouve d'un côté et rien de l'autre ; arrivent alors les regrets, les plaintes, les reproches :

c'est la fin trop fréquente des unions romanesques, tu en verras dans ta vie de lamentables exemples. Cependant, je te connais, tu as l'âme droite, le cœur fidèle, l'intelligence élevée, et cela vaut mieux que toute fortune.... mais il faut que par un rare effort d'équité ce soit apprécié au bout de dix années de mariage comme le premier jour. Non, non, regardons-y à deux fois, avant de songer à nous passer de l'assentiment de Mlle Chevert ; pour Marie, d'abord, craignons d'abuser de son inexpérience ; pour notre vieille parente, ensuite, elle est peu aimable, j'en conviens, mais lui enlever Marie, de haute lutte, ce serait lui porter un coup mortel. Va, tes intérêts sont les miens, mon présent c'est toi, mon avenir c'est toi, je ferai tout pour t'aider ; mais, que la loi de Dieu soit notre règle : « père et mère honoreras ! » Mlle Chevert n'est point la mère de Marie, cependant elle en tient la place : elle donne, Marie reçoit. Marie doit honneur, respect, obéissance, même, jusqu'à un certain point. Il s'est établi entre elles deux des rapports qui sont, à peu de choses près, ceux de la mère à l'enfant : respectons ces rapports, gardons-nous d'exciter l'enfant à la révolte.

Armand demeura quelques instants silencieux, il repassait dans son esprit les raisons alléguées par son

père, et ne trouvait pas de réponse. Frappé surtout de l'idée qu'il pouvait abuser de la générosité de Marie en lui demandant de faire un sacrifice qu'elle regretterait peut-être un jour, il eût voulu fermer les yeux là-dessus. L'amour est bien près de l'égoïsme, on se paie de mots, on ne jure que par le bonheur de la personne aimée, et souvent on ne poursuit que le sien propre. Armand se sentait entraîné sur une mauvaise pente, il s'effrayait de certains élans qui le poussaient à briser toute résistance ; mais le devoir et l'honneur avaient sur lui un empire de longue date, maltrisant à la fin les fougues intérieures, il se résigna, sauf en un point.

— J'attendrai, reprit-il avec effort. Mais si on autre se présente ?... si on presse Marie ?... si de mon côté je m'efface complètement ?....

— Écoute, mon enfant, interrompit M. Dusseaux, nous gouvernerons suivant le vent ; si Mlle Chevert prétendait violenter Marie, elle perdrait ainsi elle-même les droits qu'elle peut avoir acquis. Son autorité n'est pas absolue, mais conditionnelle ; le jour où elle cessera d'agir comme une mère, Marie sera, dans une certaine mesure, dégagée de ses devoirs de fille adoptive ; il y aura lieu d'aviser. Et puis, je ne t'ai pas dit qu'il fallait t'effacer complètement. Tout au

nous fit monter dans la veranda. Effectivement, la mer arrivait comme un torrent, en entraînant et démolissant toutes les habitations qu'elle rencontrait sur son passage. Nous nous crûmes tous perdus, car nous ne voyions aucune chance d'échapper à la destruction. Mais heureusement pour nous, notre maison était solide et élevée. La mer ayant envahi la veranda et le premier étage, nous montâmes sur la terrasse et y restâmes pendant cinq heures dans une anxiété difficile à décrire, car nous nous attendions à être engloutis à tout instant.

Après avoir fait le tour du compas, le vent s'apaisa un peu, et, mouillés jusqu'à la peau, nous nous endormîmes de fatigue et d'épuisement.

Il était jour lorsque nous nous éveillâmes. Oh ! mon Dieu, quelle scène de désolation vint frapper nos regards ! Pas un arbre n'était debout : très-peu d'habitations avaient résisté à l'ouragan et la mer nous entourait de tous côtés. Il ne restait aucune trace du quartier de la ville habité par les natifs, et cinq mille Indiens, au moins, avaient péri. Les habitations des Européens étant plus solides que celles des natifs, avaient résisté à la fureur de la tempête et des flots et aucun Européen n'avait perdu la vie.

Quoique Masulipatam soit éloignée de trois ou quatre milles de la mer, le flot est venu avec une telle impétuosité que la ville a été inondée dans quelques heures à une hauteur de sept pieds.

Pour comble de malheur, l'eau potable manque, car la mer est entrée dans tous les puits, et les comestibles sont entièrement perdus, à l'exception de quelques petits approvisionnements de riz qui nous empêchent de mourir de faim. Comme il ne nous est plus possible d'activer l'inhumation des victimes, il est question de les brûler afin de prévenir les maladies contagieuses qui pourraient résulter de la décomposition des cadavres.

Nous lisons dans une correspondance de Paris, du 13 décembre, les lignes suivantes :

L'archet de Strauss a donné, samedi, le signal officiel du carnaval. Le premier bal de l'Opéra a été très-animé, très-brillant, très-échevelé, très-tapageur. L'élite de la gentry, de la gandinerie et de la calicotery s'y enlaçait voluptueusement.

Maintenant les fêtes et les bals vont se succéder sans interruption dans la société parisienne. Le vrai monde va ouvrir ses salons ; la cour rentre à Paris cette semaine.

Les derniers jours de Compiègne ont été assez tristes. Par suite de la mort de M. Mocuquard, le spectacle qui devait avoir lieu samedi avait été contremandé, ainsi que la musique qui se fait entendre d'habitude, là comme aux dîners des Tuileries, pendant le repas. La soirée, qui s'est bornée à une réception et à des causeries, a été fort triste. Tous les invités sont reve-

nus et l'on n'en a retenu aucun, si bien que l'Empereur et l'Impératrice sont restés presque seuls, ou du moins entourés seulement des personnes de service appartenant à la maison impériale.

Les invités de la troisième série ont passé le temps fort gaiement. On a fait grande fête à M. Mermet, l'auteur de *Roland à Roncevaux*, que son récent triomphe a laissé modeste. On a exécuté pendant l'un des dîners l'air du finale du premier acte de *Roland*. M. Jules Oppert, lauréat du prix biennal fondé par l'Empereur, était au nombre des conviés. L'Impératrice a demandé à ce savant des nouvelles de son voyage, et, sur son vœu exprimé, M. Oppert a écrit le nom de la souveraine en caractères cunéiformes. A ce sujet, on raconte une anecdote assez amusante. Un des invités fit demander, pendant le repas, à M. Oppert, par un valet de pied, pour quel travail il avait obtenu le fameux prix de 20,000 francs. M. Oppert répondit au domestique « que c'était pour avoir déchiffré des inscriptions cunéiformes.—Oh ! monsieur, répondit le domestique, je n'ose-rai jamais répéter ce mot-là pendant qu'on est à table. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* nous apprend qu'avant de quitter Compiègne, S. M. l'Impératrice, accompagnée du Prince Impérial, a présidé une séance du comité de la Société du Prince Impérial. Dans cette séance, M. Floquet, maire de la ville de Compiègne et président du comité, a présenté à Sa Majesté un rapport sur les opérations faites dans la circonscription.

Sa Majesté, après avoir remercié le président et les membres du comité, a exprimé le désir de voir s'étendre aux campagnes les bienfaits de l'œuvre.

En se retirant, Sa Majesté a remis au trésorier une somme de 1,000 fr., destinée à faire, autant que possible, des prêts ruraux.

— Le *Morning Post* assure que le Parlement anglais sera convoqué pour le 7 février.

— Une dépêche télégraphique de Londres annonce que la Banque d'Angleterre vient de réduire son escompte de 7 à 6 pour cent.

— Le prince Humbert, chargé du commandement de la division militaire à Naples, est arrivé le 14 dans cette ville.

— Les travaux auxquels se livrent, depuis quelques jours, les maréchaux dans leurs réunions au ministère de la guerre, sont très-avancés. Tous les documents de nature à constituer des titres pour la formation du tableau d'avancement, sont examinés avec le soin le plus scrupuleux.

Le général Montauban, comte de Palikao,

remplissant les fonctions de maréchal, fait partie de ces réunions.

— Une dépêche de Saint-Nazaire, portant la date du 15 décembre, huit heures du matin, annonce que le paquebot de la Compagnie transatlantique la *Louisiane*, porteur des malles du Mexique, de Cuda et des Antilles, venait d'entrer en rade avec soixante-dix passagers, tous en bonne santé.

Ce paquebot apporte 5 millions de francs en espèces, dont 2 millions de francs pour l'Etat.

— Des nouvelles reçues de Capuera, annoncent que le général Garibaldi est parfaitement rétabli. Le général, pour consolider sa guérison, suit un traitement hydrothérapique qui a déjà produit les meilleurs effets.

— On lit dans l'*Evening-Star* : « La société anglaise anti-tabacconiste paraît avoir pris un assez étrange moyen d'imposer son opinion. Aux stations du chemin de fer sud-ouest (South-Western), il a été apposé des affiches signées du secrétaire de la société, offrant des récompenses à quiconque prendrait en flagrant délit des fumeurs dans les wagons ou sur les galeries. L'autre jour, un gentleman fut obligé d'attendre trois quarts d'heure à la station de Barnes ; il se mit à fumer à l'extrémité de la galerie en plein air et loin de tout le monde. Quelqu'un s'approcha et lui demanda son nom et son adresse, en l'informant qu'il serait poursuivi à la requête de la société anti-tabacconiste. Notre gentleman écrivit alors au secrétaire de la société et le pria de le renseigner sur ce sujet. Il reçut en réponse une lettre renfermant un avis qui lui faisait savoir que s'il préférerait payer l'amende de 40 shillings qu'il avait encourue, d'après les statuts de la compagnie, il ne serait point traduit devant les magistrats. Au lieu de se conformer à cela, il s'est adressé hier au magistrat du tribunal de police de Westminster, afin d'obtenir une assignation contre le secrétaire de la société anti-tabacconiste pour avoir cherché à lui extorquer de l'argent par menaces. L'assignation lui a été accordée. »

## Chronique Locale.

L'incendie dont nous avons rendu compte dans notre numéro de mardi dernier, a présenté des caractères de gravité que nous avons ignorés tout d'abord.

Le feu s'était bien déclaré dans un tas de copeaux placé dans un grenier occupé par le sieur Girard, menuisier ; mais ce qui augmentait le danger, c'était une ample provision de bois de placage que contenait le grenier.

Cette mansarde n'étant desservie que par l'escalier de la maison, fort étroit du reste, il devenait difficile d'organiser à l'intérieur des moyens de secours prompts et décisifs : le feu

menaçait donc de prendre des proportions désastreuses dans ce quartier resserré.

Sur l'ordre de leur chef, les pompiers appliquèrent aux fenêtres leur échelle à crochet, et, avec une promptitude remarquable, ils parvinrent dans le grenier, portant en sautoir les boyaux de pompe dont les visoirs furent activement dirigés sur les flammes.

Attaqué ainsi dans son foyer, l'incendie fut circonscrit sans grands dégâts et sans pertes sensibles. Les bois de placage n'ont pas été atteints, et sur cinq établis, deux seulement ont été brûlés.

Le dévouement de notre compagnie de pompiers, mis à l'épreuve, *un jour de marché*, a montré une fois de plus que ses membres comprennent l'importance de leur mission : personne n'a manqué à l'appel et chacun a fait courageusement son devoir, nous le constatons avec empressement.

L'académie de médecine de Paris a tenu jeudi dernier sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Grisolle.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Béclard.

M. Frédéric Dubois, secrétaire perpétuel, a lu un rapport général sur les prix décernés en 1864. Nous trouvons sur la liste des récompenses, le nom de M. Poreau, docteur-médecin à Doué-la-Fontaine, qui a remporté le prix fondé par M. le docteur Capuron.

Une dépêche télégraphique nous annonce que M. Papin, avocat, est nommé juge suppléant au tribunal de Saumur.

### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum s'élèvera à la cote 1<sup>m</sup> 50 de l'échelle du pont d'Orléans et aura lieu le 17, vers 6 heures du matin. Aucune crue importante ne s'annonce quant à présent sur le Cher et sur la Vienne.

Le ministre des finances vient de prendre un arrêté par lequel, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1865, les débitants de tabac seront tenus de vendre, à l'exclusion des officiers ministériels et publics, les papiers timbrés de toute nature et les timbres proportionnels.

Une grille portant un numéro spécial à chaque débit sera apposée sur chaque feuille de timbre, de telle sorte qu'il sera facile de reconnaître la provenance du papier timbré.

Il résulte des termes de cet arrêté que MM. les officiers ministériels ne pourront, comme par le passé, s'approvisionner dans d'autres lieux que dans les bureaux d'enregistrement du papier timbré dont ils devront faire emploi dans leurs fonctions.

Nous lisons dans l'*Espérance du Peuple*, de Nantes, du 12 :

contraire, le mieux à tous les points de vue est de faire une démarche positive. En te déclarant, tu fourniras à Marie le moyen de repousser les autres prétendants, elle en a parfaitement le droit, la résistance passive n'est point révolte. Pour qu'un mariage se fasse, il faut deux consentements ; celui du père et celui de l'enfant ; pour qu'il ne se fasse pas, il suffit du refus de l'un des deux et notamment du principal intéressé ; entre se marier contre le gré de ses parents, et refuser de se marier contre son propre gré, il y a une distance infinie ; dans le premier cas, on brise violemment des liens sacrés, dans le second, on respecte les liens, mais on s'oppose justement à ce qu'ils deviennent des chaînes d'esclave.

Maintenant, je ne me dissimule pas le peu de chances d'une démarche ; en ce moment surtout ; je serai, sans aucun doute, fort mal venu à présenter ma requête après la petite leçon que j'ai été obligé de donner à notre trop irascible parente. N'importe, tes intérêts me sont trop chers pour que je ne les serve pas au risque d'une rebuffade ; laissons seulement s'écouler trois ou quatre jours, afin que le premier feu de la colère s'éloigne de lui-même.

Ces dernières paroles rendirent courage à Armand : si M. Dusseaux, sans approuver l'appui des moyens

extrêmes, admettait très-bien que Marie défendit sa liberté, il y avait tout lieu d'espérer que la jeune fille trouverait en son cœur assez de fermeté et de persévérance pour obtenir, à la fin, gain de cause ; le pis serait d'attendre. Armand comptait sur Marie, parce que, jugeant d'elle d'après lui, rien au monde n'eût pu le détacher d'elle, ou lui faire manquer à sa parole. Les âmes droites sont pleines de foi, incapables de tromper elles n'imaginent point qu'on puisse les tromper. D'ailleurs, Armand, formé à une toute autre école que celle de la pessimiste demoiselle Chevert, ayant eu constamment sous les yeux les exemples de son père, d'un homme bienveillant, juste, fidèle à Dieu et aux hommes, sa confiance naturelle n'avait jamais été ébranlée. C'était, du reste, la seule différence entre lui et Marie. Marie était droite, elle aussi, mais elle avait peur de ces méchants hommes. Est-ce bien étonnant ? Quoi qu'il en soit, de même que son père, Armand redoutait fort une première entrevue.

Ils connaissaient mal Mlle Chevert : c'était déjà se tromper que de la supposer très-courroucée de la petite aventure du dîner ; la vaillante personne ne courait sus qu'à ceux qui fuyaient ; si on lui tenait tête, elle se hâtait de battre en retraite, et, dans le

cas présent, tout au plus avait-elle l'intention de bouder son parent, s'il était assez mal inspiré que de montrer quelque repentir. Avec une mine renfrognée, une parole brève, un air d'humeur, il eût obtenu son pardon immédiatement. En se faisant craindre, on avait la paix.

C'était se tromper davantage que de voir un nouveau motif d'appréhension dans la nature du sujet à traiter. Loin de là, tout prétendant, même au lendemain d'une querelle, pouvait se présenter hardiment, il avait ses lettres de grâce signées et paraphées d'avance. Sur le chapitre du mariage, tant qu'il ne s'agissait que des préliminaires, Mlle Chevert montrait la plus grande bénignité.

M. Dusseaux ne fut donc pas peu surpris lorsqu'il vit la petite figure noire de sa parente, assez maussade jusque-là, se dérider au premier mot qu'il hasardait en faveur d'Armand.

— J'y avais presque songé, dit la vieille fille en minaudant.

— Vous m'enchanterez, ma cousine ; si vous y avez songé de vous-même, l'affaire est bien avancée.

— Oh ! doucement, j'avais prévu qu'Armand se mettrait sur les rangs, mais cela ne préjuge rien ; il n'est pas le seul, il n'est pas le premier. Marie doit

être consultée, puis nous examinerons ensemble, elle et moi ; j'ai quelque expérience en pareille matière, il m'a fallu, dans le temps, soutenir bien des assauts !... enfin nous verrons.

— Mon Dieu, ma cousine, si vous le vouliez bien, j'aborderais franchement les choses, comme cela se fait en famille. Vous me parlez de consulter Marie, rien de plus juste, et je m'en applaudis, car j'ai lieu de croire qu'elle est, par avance, très-disposée....

— Comment ! s'écria Mlle Chevert, est-ce qu'on aurait osé entamer sans ma permission.

— Hélas ! répondit en souriant M. Dusseaux, le cœur ose tout, et entame sans la permission de personne.

— Vous êtes dans l'erreur, monsieur, reprit sèchement Mlle Chevert, qui faisait un pas en avant dès qu'on faisait un pas en arrière, le cœur doit être soumis à la raison ; j'ai gardé le mien pendant soixante-douze ans ! Marie saura faire comme moi.

— Alors vous ne voulez pas la marier ?

— Je veux la marier à mon heure, et après avoir pris toutes les précautions nécessaires.

— Eh bien, ma cousine, admettons que j'aie simplement exprimé des espérances qui, sous vos bons auspices, seront réalisées plus tard par Marie elle-

« Nous avons la douleur d'apprendre que la santé de notre vénérable évêque vient d'éprouver une nouvelle et assez grave atteinte.

« Une lettre de MM. les vicaires généraux, qui a été lue hier au prône de la messe paroissiale dans les églises de Nantes, réclame les prières des fidèles. »

#### VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, suivant arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, du 10 décembre 1864, et conformément aux dispositions de la loi du 3 mai 1841 et de l'ordonnance royale du 23 août 1855, il sera ouvert, devant M. le juge de paix du canton sud de Saumur, une enquête dont la durée est fixée à trois jours. Cette enquête portera sur la question d'utilité publique de la modification de l'alignement de la rue de l'Hôtel-Dieu, à Saumur.

Les pièces relatives à cette affaire seront déposées à la Mairie de Saumur (secrétariat), pendant quinze jours, à partir du 19 décembre 1864, de 10 h. à 5 h. (*fêtes et dimanches exceptés*). A partir de ce délai et pendant trois jours consécutifs, c'est-à-dire les 5, 6 et 7 janvier 1865, de 10 h. à 5 h., M. le juge de paix sus-désigné, recevra les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 16 décembre 1864.

Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Turin, 15 décembre, soir. — La *Gazette officielle* contient un décret qui promulgue la loi pour le transfert de la capitale à Florence ; ce décret est contresigné par tous les ministres.

Turin, 15 septembre. — La Chambre des députés a voté le projet de loi pour la prorogation de la loi de répression du brigandage jusqu'à la fin de l'année 1865.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

## Bibliographie.

### HISTOIRE DES PLANTES,

PAR LOUIS FIGUIER.

Ouvrage illustré à l'usage de la jeunesse (1).

Au mois de décembre de chaque année, la librairie Hachette publie un nouveau volume de science populaire, dû à la plume attrayante et facile de Louis Figuié, et illustré de magnifiques vignettes, qui lui prêtent un charme tout particulier. De là est résulté l'habitude

(1) 1 vol. grand in-8, accompagné de 415 vignettes. Paris, 1865, chez L. Hachette, et chez les principaux libraires des départements. Prix, 10 fr.

même.

« Nous verrons, nous verrons, répéta Mlle Chevert ; en attendant je permets à Armand de venir chez moi comme par le passé ; mais, s'il a quelques confidences à faire, c'est moi seule qui dois les recevoir.... Il ne s'oubliera pas je le suppose.

M. Dusseaux ne put s'empêcher de sourire en voyant la vieille demoiselle s'adjuger le rôle de truchement d'amour.

« Non, non, ma cousine, reprit-il, Armand ne s'oubliera pas, croyez-le, il en sera bien gardé par... le respect que vous lui inspirez.

« Bon, le respect.... sans doute, cependant je n'interdis pas la confiance, dit la demoiselle d'un air charmant.

« Ah ! ah ! pensa M. Dusseaux, qu'est-ce ceci ? on veut jouer la comédie, nous serons les marionnettes, on s'amusera de nous, puis à la fin : salut ! — Attention à nous ! »

Il se leva, renouvela froidement sa demande, pour mémoire, puis sortit sans en demander plus long, et rentra chez lui.

Armand attendait sur le pas de la porte. Il suivit son père jusqu'à son cabinet.

« Mon bon ami, dit M. Dusseaux en s'asseyant, tu

d'offrir, en cadeau d'étrennes à la jeunesse, les beaux volumes illustrés de cet auteur fécond qui a entrepris de faire aimer à notre jeune génération la science et la nature.

Il y a deux ans, M. Louis Figuié publiait ce beau livre : *La Terre avant le déluge*, dont nous avons entretenu nos lecteurs, et qui fut toute une révélation pour les gens du monde, en leur dévoilant, pour la première fois, la véritable histoire de la terre et de ses premiers habitants, en montrant, par une suite de tableaux originaux, l'aspect de la nature vivante pendant les diverses et longues périodes qui ont précédé l'apparition de l'homme. L'année dernière, M. Figuié faisait paraître : *La Terre et les Mers ou description physique du globe*. Après avoir décrit la terre primitive, il expliquait les merveilles et les grands spectacles du globe actuel ; après un livre de géologie populaire, il nous donnait un traité de géographie physique, amusante et instructive au plus haut degré, s'il faut en juger par le succès vraiment sans précédent qui a accueilli ce dernier ouvrage.

Cette année, M. Louis Figuié nous fait connaître les plantes.

On a publié, jusqu'à ce jour, bien des ouvrages de botanique élémentaire ; on a essayé plus d'une fois d'exposer avec simplicité les principes et les faits dont cette science se compose. Mais il est certain qu'aucune tentative de ce genre n'a encore pleinement réussi, et que le jeune homme ou la jeune fille qui désirent s'initier à la connaissance des plantes, que les pères de famille ou les instituteurs qui veulent mettre entre les mains de leurs enfants ou de leurs élèves, un livre de botanique, à la fois élémentaire et correct au point de vue de la science, sont dans l'impossibilité de satisfaire à ce désir.

C'est qu'il est, en effet, bien difficile de présenter à la fois avec le charme littéraire et la précision scientifique, l'histoire des végétaux. Il faut, pour remplir cette tâche ardue, un esprit depuis longtemps rompu aux difficultés de l'exposition scientifique, habitué à donner à son langage ces tours ingénieux qui font entrer sans effort, dans l'esprit du lecteur, les principes de la science, grâce aux ressources variées de l'imagination et du style.

C'est là ce qui explique le succès avec lequel M. Louis Figuié a rempli la tâche difficile qu'il s'était imposée. Grâce à lui, nous avons enfin une botanique élémentaire, un véritable traité simple et précis de la connaissance des plantes. Désormais pour s'initier avec agrément, sans fatigue et sans ennui, à la science des végétaux, il suffira de s'adresser au nouvel et curieux ouvrage dû à la plume de notre infatigable savant.

Le caractère fondamental de cette *Histoire des plantes*, c'est d'être, avant tout, une œuvre très-scientifique par le fond, de donner sur la botanique les notions les plus exactes et les

plus rigoureuses. C'est ce qu'ont déjà reconnu les maîtres de la science, les botanistes de nos Facultés et de l'Institut. En présentant récemment à l'Académie des sciences l'ouvrage de M. Figuié, M. de Quatrefoies insistait sur ses qualités véritablement scientifiques, et il ajoutait que M. Duchartre, dont le nom est si connu des botanistes, avait donné sa pleine approbation à la manière dont cet ouvrage a été exécuté.

Les qualités scientifiques n'excluent pas, dans l'*Histoire des plantes*, l'intérêt et les grâces du style, familiers à l'auteur ; et c'est précisément ce mélange de science rigoureuse et de charme littéraire, qui fait le caractère propre et assure le succès de cette œuvre nouvelle de M. Figuié.

L'auteur explique, lui-même, en ces termes, le but qu'il s'est proposé en écrivant cette *Histoire des plantes* :

« Notre but, dit-il, a été de réduire la botanique à ses faits et à ses principes essentiels, de la dégager des détails dont elle est surchargée dans la plupart des livres qui servent, dans les Facultés et les Écoles, à l'exposition de cette science. Nous avons voulu inspirer à nos jeunes lecteurs une juste admiration pour la toute-puissance et la bonté de Dieu, mais une admiration raisonnée, fondée sur la connaissance réelle de ses œuvres. Aussi nous sommes-nous appliqué à donner des notions précises, à exposer rigoureusement l'état présent de la science des végétaux. C'est ainsi, par exemple, que nous avons cru devoir insister sur une partie de la botanique entièrement négligée jusqu'ici dans les ouvrages élémentaires, et totalement ignorée des gens du monde : nous voulons parler des Cryptogames (Algues Mousses, Champignons, Lichens et Fougères). Les botanistes modernes ont fait dans la classe des Cryptogames des découvertes vraiment étonnantes, qui ouvrent à la science et à la philosophie des horizons imprévus. C'est ce qui nous a engagé à développer avec quelque soin cet ordre original de faits.

« Bien que condensé en un seul volume, l'ouvrage que nous présentons à la jeunesse, embrasse le tableau complet de la botanique. Si nous n'avons approfondi aucune des grandes divisions de cette science, au moins figurent-elles toutes dans notre cadre. De cette manière, ceux de nos lecteurs qui voudront pousser plus loin leurs études, seront préparés à aborder toutes les parties de la science des végétaux. Notre intention, on le sait, n'est pas de composer sur chaque science des traités complets, mais seulement de donner une idée exacte des principes de cette science, afin de mettre le lecteur en état de consulter plus tard avec fruit les ouvrages spéciaux. Ce que nous voulons, c'est préparer à l'étude des livres de nos savants, c'est inspirer le désir de compléter dans de véritables traités, les simples notions scientifiques que nous nous efforçons de présenter avec méthode et clarté.

« L'*Histoire des Plantes* se divise en quatre parties :

« 1° L'*Organographie* et la *Physiologie des plantes*, comprenant la description des organes essentiels qui entrent dans la composition des végétaux, et l'exposé des fonctions qui s'exécutent par l'intermédiaire de ces organes.

« 2° La *Classification des plantes*, c'est-à-dire le développement des principes sur lesquels repose la distribution des végétaux en groupes particuliers.

« 3° Les *Familles naturelles*. Nous avons choisi 45 familles parmi les plus importantes à connaître. Après avoir décrit avec soin une plante prise comme type de la famille, nous citons les espèces les plus connues appartenant à ce groupe naturel, ce qui nous permet de donner l'idée d'un nombre considérable de végétaux usuels.

« 4° La *Géographie botanique*, c'est-à-dire la distribution des plantes à la surface du globe, selon les lieux où on les rencontre.

(La suite au prochain numéro.)

« Ce cadre embrasse, on le voit, le cercle entier des études qui composent la science des végétaux. »

Nous n'avons rien dit encore des nombreuses vignettes qui accompagnent ce volume. C'est pourtant là un de ses principaux attraits. Dans l'*Histoire des plantes*, le crayon de l'artiste vient à chaque instant au secours de la plume de l'écrivain, et l'on ne saurait croire à quel point la description de chaque plante et de ses organes, gagne en clarté et en intérêt par ce précieux complément.

Tous les dessins qui accompagnent cet ouvrage sont nouveaux ; aucun n'a été emprunté à des publications anciennes ; de là leur frappante originalité. Ce qui donne une garantie précieuse de l'exactitude de la valeur de ces belles illustrations, c'est qu'elles émanent d'un homme de l'art. L'auteur de ces dessins est M. Faguet, préparateur du cours de botanique à la Faculté des sciences de Paris, qui a su très-heureusement, comme le dit l'auteur dans sa *préface*, « combiner dans cette œuvre le sentiment de l'artiste et la précision du savant. »

En résumé, l'*Histoire des plantes* nous paraît digne de toutes les recommandations. Aucun ouvrage ne saurait être présenté avec plus de confiance aux jeunes gens, comme aux jeunes filles. Nous ne devons pas manquer de dire, en effet, que l'auteur n'oublie jamais qu'il parle à la jeunesse. Il cherche toujours, dans les études et les spectacles naturels qu'il fait passer sous ses yeux, à lui faire admirer et bénir la toute-puissance de Dieu.

Il nous reste à dire que l'*Histoire des plantes* sort des presses de M. Ch. Lahure, et que, par la beauté de l'exécution typographique, par la perfection du tirage, ce livre est un de ceux qui feront le plus d'honneur à cette imprimerie.

M<sup>me</sup> BAUDIN (M<sup>lle</sup> ALLAIS),  
DENTISTE A SAUMUR,

Place de l'Hôtel-de-Ville, 10.

Fait toutes les opérations de la bouche, ainsi que le mécanisme et la pose de mâchoires, dentiers, dents artificielles. (524)

#### BULLETIN FINANCIER.

Le mouvement de hausse, qui se dessinait vaguement il y a huit jours, et qui était encore empreint d'une grande hésitation, a continué cette semaine avec des allures beaucoup plus fermes. C'est par la rente que le mouvement ascensionnel a commencé, et l'on a vu les spéculateurs regarder la hausse de la rente comme inévitable, tandis qu'ils étaient loin de se montrer aussi affirmatifs à l'égard du Crédit mobilier et des autres valeurs de spéculation.

Le Crédit foncier est resté ferme à 4240, le Comptoir d'escompte à 937-50 ; les autres établissements de crédit sont en bonne situation et sont l'objet de demandes suivies.

Les capitaux ont été recherchés cette semaine, avec un empressement tout particulier, les obligations foncières 3 et 4 0/0, qui doivent participer au tirage important du 22 décembre. Leur attention s'est surtout portée sur les obligations 4 0/0 de 1865, qui concourent chaque année à quatre tirages de lots, d'une valeur totale de 800,000 fr. Le cours actuel de ces obligations est de 465-75 ; elles rapportent 20 fr. par an, sont remboursables à 500 fr., et leur possesseur a, quatre fois par an, la chance de gagner 100,000 fr.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont toutes en hausse, sauf le Midi qui est stationnaire. Le Nord et l'Est ont eu les honneurs de la semaine. Les chemins étrangers ont donné lieu à peu d'affaires. Les transactions à terme ont peu d'importance sur les chemins de fer. Le Séville-Cadix se maintient ferme à 295, en hausse de 7-50.

L'emprunt italien est en ce moment relégué au second plan par la spéculation ; elle semble oublier qu'on va bientôt détacher un coupon de 2-50 sur ce fonds, qui ne serait plus alors qu'à 67-25. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

**A LOUER**  
OU A VENDRE  
PRÉSENTMENT,

Une petite MAISON précédemment occupée par M<sup>me</sup> veuve Guérin, rue des Payens, ayant toutes les servitudes.

**A LOUER**  
pour la St-Jean,

Un APPARTEMENT complet, au 1<sup>er</sup> étage, dans la rue de la Tonnelle, n° 11.

Deux chambres avec grands placards, cabinet, salle à manger, grande cuisine, grenier et cave.

S'adresser à M. LAUMONIER, notaire. (533)

**A VENDRE**

**PLANTS DE VIGNE ROUGE**

Bien enracinés,

D'espèce sûre bonne.

S'adresser à M. RATIER-LIGER, propriétaire à Bourgueil. (527)

**A LOUER**

Pour jour de suite,

Un MAGASIN garni d'étagères et de montres, situé ville de Doué, dans une des rues les plus fréquentées. S'adresser au bureau du journal.

**EN DÉPIT DES MÉCHANTS.**

Deux chambres garnies à louer, Militaires ou civils seront acceptés.

S'adresser rue d'Orléans, à M. ROBIN, perruquier, marchand de parfumerie en gros et en détail.

Dépôt de vinaigre de toilette.

Vente de pommades au prix de facture. (518)

**A LOUER**

DE SUITE

ou pour la St-Jean prochaine.

APPARTEMENTS occupés par M. ROCHER-BABIN, rue d'Orléans.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve RENAULT, chez M. COUTARD, négociant. (535)

**BIDIER . CHAMPNEUF**

Reçoit des TRUFFES du Périgord, deux fois par semaine; — il tient CONSERVES de toutes sortes : asperges, champignons, sardines, etc. (536)

**LIBRAIRIE DE DUTERTRE, 236, rue Saint-Jacques, à Paris,**

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET, DU DICTIONNAIRE DES COMMUNES, PAR GIRAULT DE SAINT-FARGEAU; DE LA TENUE DES LIVRES SANS MAÎTRE, PAR DEPLANQUE, etc., etc.

Mise en vente de la deuxième édition de

**LA GRAMMAIRE FRANÇAISE**

PHILOSOPHIQUE ET PRATIQUE,

CONTENANT LA SOLUTION DE TOUTES LES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES;

OUVRAGE UNIQUE EN SON GENRE,

**ET LE PLUS COMPLET QUI EXISTE;**

Enrichi de cent mille exemples, formant le plus curieux recueil de pensées et d'anecdotes;

PAR LÉGER NOËL.

Cette Grammaire, composée dans un genre tout à fait nouveau afin d'en rendre l'étude agréable et facile, se distingue surtout par la précision, la clarté, la méthode. Elle offre la solution de toutes les difficultés restées jusqu'à ce jour à l'état de problème; et cette solution est toujours appuyée d'un nombre infini d'exemples choisis et intéressants, et de remarques critiques. Fruit de plus de quinze années d'études et de recherches, elle s'est placée, dès son apparition, au premier rang, et peut être regardée comme la seule véritablement complète.

Un fort vol. in-8° de 1,000 pages; Prix: 10 fr. pour Paris; 11 fr. pour la France. (Franco).

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, et à Saumur, au bureau de l'ÉCHO SAUMUROIS.

Étude de M<sup>e</sup> DABURON, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

En totalité ou par parties,

**LE CHATEAU DE BIZAY**

ET SES DÉPENDANCES,

Jardin anglais, Bosquets, Verger, etc., etc.,

D'une superficie de 3 hectares 88 ares 22 centiares, situés commune d'Épieds, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), sur une route départementale, à 10 kilomètres d'une station de chemin de fer et d'une grande ville, près de la forêt de Fontevrault, dans un pays giboyeux et bien habité.

A ce château sont attenant des servitudes, des terrains, un vaste quinconce et des terres labourables, d'une contenance totale de 22 hectares environ, qu'on pourrait, soit en détacher, soit y réunir en totalité ou en partie, au gré de l'acquéreur.

Ce château, vaste, confortable et dans une situation saine, pourrait convenir, soit à une famille nombreuse, soit à un pensionnat ou à un établissement religieux.

S'adresser, pour renseignements et pour traiter, soit à M. CULLIER, maire de Château-du-Loir (Sarthe), soit à M. DABURON, notaire à Brézé, dépositaire du plan du lotissement, soit à M. BOUET, propriétaire et marchand de bois, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg (près Saumur), et pour visiter le château, au sieur LÉVEILLÉ, garde. (544)

**NOUVELLE SOUSCRIPTION**

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**

DE LA

**CONVERSATION**

**ET DE LA LECTURE**

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes, Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet: 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

**PRIME D'ENCOURAGEMENT.**

Tout souscripteur au Dictionnaire de la Conversation, avant le 31 décembre 1864, recevra GRATIS le Dictionnaire de l'Académie, 2 vol. grand in-4°, dont le prix est de 36 francs.

**LA VILLE DE SAUMUR,**  
Son Budget,

**SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,**

Par le D<sup>r</sup> BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

PRIX: 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

**RÉVOLUTION AGRICOLE**

ou

**MOYEN DE FAIRE DES BÉNÉFICES EN CULTIVANT LES TERRES**

1 vol. in-18 avec figures dans le texte, 3 fr. franco par la poste.

Ecrire franco à M. CHAMEROT, libraire, rue du Jardinot, 13, à Paris, ou à M. GOIN, libraire, rue des Ecoles, 82, Paris.

Cet ouvrage est l'un des plus utiles de tous ceux qui ont été publiés sur l'Agriculture.

**LE ROMAN**

UN AN: JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN: Paris, 3 fr. ILLUSTRÉ DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont: MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccore, etc.; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont: les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzales; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail; un *Daisier mortel*, par Eugène Berthoud; la *Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet; l'*Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach; le *Vicomte de Béziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié; le *Mendiant noir*, par Paul Féval; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul; *L'Assassinat de la rue Maubuee*, par Pierre Zaccore, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume: 3 fr. — Par la poste: 4 fr. Bureaux: à Paris, 5, rue du Pont-de-Loi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 15 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 16 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	65 45	"	"	65 10	"	35 "
4 1/2 pour cent 1862. . . . .	93 50	"	"	93 50	"	"
Obligations du Trésor. . . . .	445 "	"	"	445 "	"	"
Banque de France. . . . .	3590 "	"	5 "	3587 50	"	2 59 "
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1235 "	"	10 "	1235 "	"	"
Crédit Foncier colonial . . . . .	615 "	15 "	"	615 "	"	"
Crédit Agricole . . . . .	770 "	"	10 "	762 50	7 50 "	"
Crédit industriel . . . . .	725 "	1 25 "	"	722 50	"	2 50 "
Crédit Mobilier . . . . .	933 75	"	6 25 "	932 50	"	11 25 "
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	942 50	"	5 "	937 50	"	5 "
Orléans (estampillé) . . . . .	852 50	2 50 "	"	850 "	"	2 50 "
Orléans, nouveau . . . . .	777 50	"	2 50 "	780 "	2 50 "	"
Nord (actions anciennes). . . . .	995 "	"	1 25 "	992 50	"	2 50 "
Est . . . . .	490 "	"	"	492 50	2 50 "	"
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	875 "	"	"	872 50	"	2 50 "
Lyon nouveau. . . . .	"	"	"	"	"	"
Midi . . . . .	583 75	"	1 25 "	580 "	"	3 75 "
Ouest . . . . .	515 "	"	2 50 "	513 75	"	1 25 "
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz . . . . .	1680 "	7 50 "	"	1675 "	"	5 "
Canal de Suez . . . . .	415 "	"	3 75 "	417 50	2 50 "	"
Transatlantiques . . . . .	526 25	"	"	522 50	"	3 75 "
Emprunt italien 5 0/0 . . . . .	65 55	"	25 "	65 45	"	10 "
Autrichiens . . . . .	435 "	"	3 75 "	428 75	"	6 25 "
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	506 25	"	1 25 "	505 "	"	1 25 "
Victor-Emmanuel . . . . .	316 25	"	"	310 "	"	6 25 "
Russes . . . . .	"	"	"	"	"	"
Romains . . . . .	263 75	"	3 75 "	253 75	"	10 "
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	600 "	"	5 "	590 "	5 "	10 "
Saragosse . . . . .	435 "	"	7 50 "	428 75	"	6 25 "
Séville-Xérés-Séville . . . . .	292 50	"	"	291 25	"	1 25 "
Portugais . . . . .	290 "	"	3 75 "	292 50	2 50 "	"

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.**

Nord. . . . .	311 25	"	"	310 "	"	"
Orléans . . . . .	293 75	"	"	292 50	"	"
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	292 50	"	"	300 "	"	"
Ouest . . . . .	290 "	"	"	290 "	"	"
Midi. . . . .	292 50	"	"	295 "	"	"
Est. . . . .	286 25	"	"	286 25	"	"

Saumur, P. GODET, imprimeur.